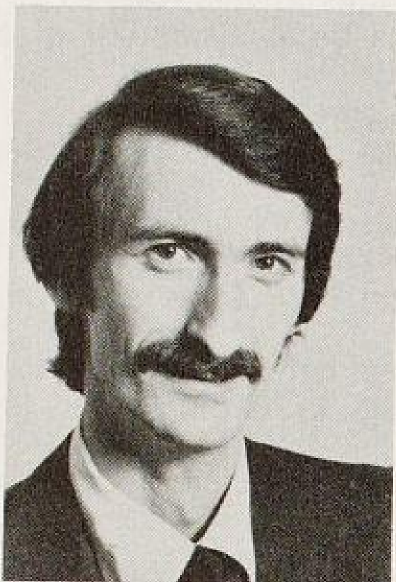
UNION DE LA MAJORITE
R.P.R.



Christian CLERO



Jacques PIJOT

Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,

L'équipe rassemblée autour de Christian CLÉRO, présentée dans notre Circonscription par le R.P.R., n'est pas là pour « faire de la politique », mais pour travailler au progrès de cette région.

Bien sûr, nous avons fait un choix politique en refusant l'aventure collectiviste, ainsi que le retour des partis qui avaient mis la FRANCE au bord de la faillite.

Nous avons choisi la majorité, c'est-à-dire la stabilité des institutions, l'indépendance nationale, l'efficacité, le progrès que nous envient bien d'autres nations, et la justice sociale. Nous voulons aussi garder et préserver la liberté.

Nous vous présentons : un bilan, un programme et une équipe pour réaliser ce programme.

UN BILAN

POLITIQUE SOCIALE :

- Développement de l'actionnariat ouvrier et de la responsabilité des travailleurs,
- Renforcement de la politique contractuelle,
- Augmentation du minimum vieillesse,
- Revalorisation des prestations familiales,
- Allocation logement aux personnes âgées, aux handicapés et aux jeunes travailleurs,
- Formation permanente et professionnelle permettant à tout salarié d'obtenir un congé formation décisif pour sa formation sociale.

COMMERÇANTS ET ARTISANS :

- Un régime d'assurance sociale amélioré,
- Une contribution sociale de solidarité a été imposée aux grandes surfaces,
- Des aides sociales ont été accordées aux commerçants âgés,
- Le régime d'imposition a été rapproché de celui des salariés.

Il va de soi que nous considérons ce bilan comme étant insuffisant bien que méritoire.

UN PROGRAMME

AU NIVEAU NATIONAL, nous voulons :

- Une FRANCE indépendante sans compromis à l'égard de quiconque,
- Une politique de l'économie qui s'appuie sur un plan démocratique incitatif et une croissance vigoureuse,
- Rendre aux Français la liberté d'entreprendre,
- Accélérer la mise en œuvre de la solidarité nationale par une législation sociale en faveur des personnes âgées, des handicapés et des plus défavorisés,
- Un emploi pour tous et notamment pour les jeunes,
- La participation des travailleurs aux bénéfices et au capital des entreprises, ainsi que la participation aux responsabilités par l'accès des travailleurs à l'élaboration des décisions et à la gestion des entreprises,
- La sécurité des biens et des personnes pour tous,
- Un commerce dynamique et une industrie puissante.

Nous entendons mener avec tenacité une action dynamique, tendant particulièrement à obtenir les mesures suivantes :

POUR LES PERSONNES AGÉES

Un minimum-vieillesse augmenté

- Indexé sur le S.M.I.G. et égal à 70 % de celui-ci (en 5 ans),
- Non récupérable sur les successions qui seront exonérées,
- Donnant droit à la santé gratuite et aux transports gratuits.

La retraite à la carte

- Taux de pension à 60 ans augmenté : 35 % du salaire (au lieu de 25 %),
- Création d'un carnet de retraite, donnant une information précise aux futurs retraités,
- Cumul intégral, pour les veuves, de la pension personnelle (en 5 ans).

Le maintien à domicile pour tous

- Aide ménagère à domicile étendue à tous ceux dont la santé l'exige,
- Installation du téléphone pour tous, avec aide financière,
- Création d'un « S.O.S. Vieillesse » dans chaque grande ville,
- Adaptation de l'habitat : logements jumelés avec celui de la famille, petits logements en rez-de-chaussée
- Assistance médicale adaptée.

La justice fiscale

- Étalement sur 5 ans de l'impôt sur le dernier revenu d'activité,
- Augmentation de l'abattement de 10 % sur le montant des retraites.

POUR LES JEUNES

- Garantir un emploi et une formation à tout jeune de 16 à 26 ans,
- Partager les frais entre l'entreprise (salaire) et l'État (charges sociales),
- Recenser les offres de travail,
- Informer les jeunes sur les débouchés,
- Assurer leur placement chez un employeur,
- Donc : transformation radicale de l'A.N.P.E.,
- Instituer une bourse permettant d'exercer des emplois d'intérêt collectif à temps partiel tout en poursuivant la formation,
- Recenser les emplois de ce type, dont beaucoup ne sont pas pourvus.

Revaloriser la situation des jeunes travailleurs manuels

- Aménagement du temps de travail (assouplissement des horaires),
- Institution d'une 5ème semaine de congés pays capitalisable, spéciale aux seuls travailleurs manuels.

POUR LES FEMMES

Une vraie politique de la famille

- Congé parental d'au moins deux ans pour la maman élevant elle-même son enfant,
- Statut social de la mère de famille lui donnant des droits propres (assurance-maladie ou vieillesse, etc...),
- Régime spéciale pour parents isolés ayant enfant à charge,
- Accroissement du nombre des crèches
- Multiplication des assistances maternelles (gardes d'enfants à domicile),
- Organisation des loisirs des enfants et adolescents et développement des activités sportives,
- Simplification et amélioration constantes des prestations familiales,
- Soutien aux enfants orphelins et handicapés,
- Allégement de la fiscalité de la famille pour les impôts locaux,
- Sécurité et autonomie assurées aux femmes âgées.

Une adaptation réaliste du temps de travail

- Développement du travail à temps partiel et de l'horaire libre,
- Revalorisation du travail féminin,
- Statut de salariées pour les épouses de travailleurs non salariés,
- Développement de la formation professionnelle des femmes.

POUR LES ARTISANS, COMMERÇANTS ET PRESTATAIRES DE SERVICE

Une imposition allégée

- Une égalité fiscale réelle en matière d'impôt sur le revenu : l'extension de l'abattement de 20 % et un salaire fiscal au moins égal au S.M.I.G., pour les femmes des travailleurs indépendants,
- La suppression de l'ordonnance de 1945 sur les prix,
- Une diminution des charges : le paiement définitif par l'État des cotisations sociales des apprentis, la réduction des droits de mutation, l'abaissement du coût des centres de gestion,
- La révision de la taxe professionnelle, par trop écrasante.

Un soutien renforcé

- Une harmonisation sociale complète : des prestations sociales et des retraites identiques à celles du régime général et l'exonération des cotisations d'assurance-maladie pour les retraités,
- L'humanisation des contrôles fiscaux et administratifs,
- L'augmentation des aides actuelles (primes et prêts) et la création de nouvelles aides pour l'installation des jeunes et le développement des entreprises existantes,
- La modération de loyers commerciaux.

UNE ÉQUIPE

Ces objectifs ne peuvent être atteints que par le travail incessant d'hommes compétents, informés des problèmes, accoutumés aux procédures. Cette équipe existe autour de Christian CLÉRO et de Jacques PIJOT.

Demain, ces hommes seront au service de GENNEVILLIERS et VILLENEUVE-LA-GARENNE avec VOUS et pour VOUS.

Faites leur confiance, faites-nous confiance.

Tous unis d'un même cœur, d'une même foi en la FRANCE et en la RÉPUBLIQUE :

- Nous barrerons la route aux candidats communistes et socialistes,
- Nous assurerons la paix, le progrès dans la continuité et la sécurité,
- Nous maintiendrons la liberté : toutes les libertés.

Dès le premier tour : **voter est un devoir**

UN SEUL CHOIX : Celui du candidat R.P.R. pour l'union de la Majorité :

Christian CLERO

***Suppléant :* Jacques PIJOT**